

GUIDE DES ETUDES

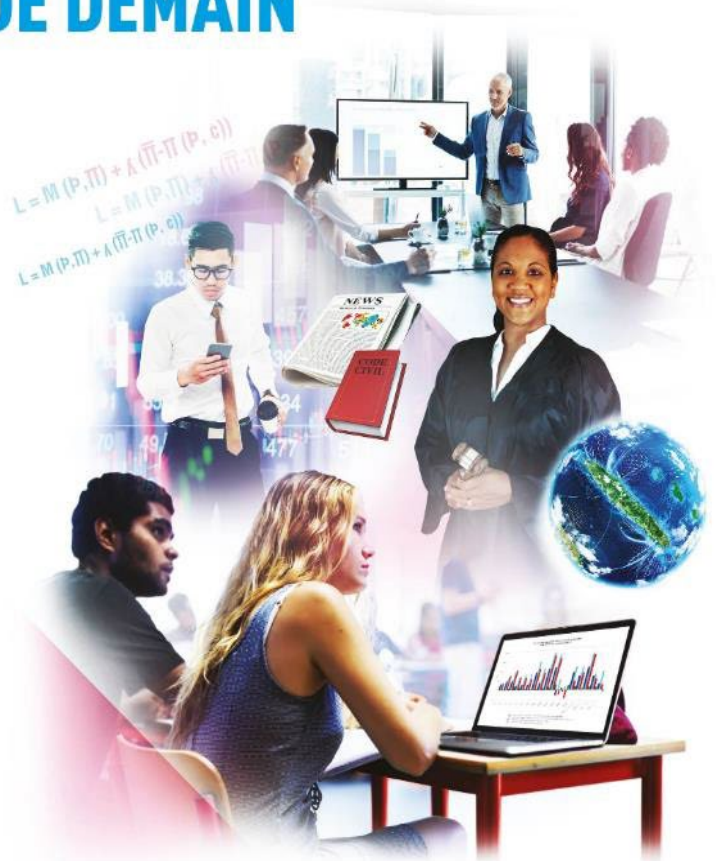
Diplôme : MASTER 2^{ème} année

Mention : DROIT

Année : 2022-2023

DEG - DÉPARTEMENT DROIT, ÉCONOMIE & GESTION

**BÂTIR LES COMPÉTENCES
DE DEMAIN**



Le département Droit, économie & gestion propose une offre de formation complète de la capacité en droit jusqu'au master (bac+5), en formation initiale ou en formation continue. Ces cursus permettent la poursuite d'études au niveau local, national et international ou une intégration facilitée dans la vie active notamment grâce à des enseignements en partie contextualisés à la Nouvelle-Calédonie.

Unc
UNIVERSITÉ
de la
NOUVELLE-CALÉDONIE

Unc
UNIVERSITÉ
de la
NOUVELLE-CALÉDONIE

SOMMAIRE

PRESENTATION DU DEPARTEMENT DROIT, ECONOMIE & GESTION	3
INFORMATIONS PRATIQUES	4
Quatre réflexes à acquérir.....	4
Présentation de la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE)	5
L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL	6
DEMARCHES ADMINISTRATIVES	7
1. Inscription administrative	7
2. Inscription aux examens (inscription pédagogique) = IP	7
LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE	8
LE CENTRE DE RESSOURCES EN LANGUES (CRL)	10
CALENDRIER UNIVERSITAIRE M2 2022-2023	11
SIGLES ET ABBREVIATIONS	12
DESCRIPTIF DE LA FORMATION	13
Public concerné	13
Organisation de la formation	13
Insertion professionnelle	14
Presentation de la maquette de formation	15
Parcours Droit Privé	15
Parcours Droit Public.....	16
Descriptif des enseignements	17
Reglement des etudes	30
Admission en Master mention droit 2 ^{ème} année	30
Assiduité	31
Modalités de contrôle des connaissances (MCC)	31
Mémoire de recherche ou stage	32
Délibérations	33
Modalités de contrôle des connaissances	34
Parcours Droit Privé	34
Parcours Droit Public.....	35

PRESENTATION DU DEPARTEMENT DROIT, ECONOMIE & GESTION

Le département Droit, Economie & Gestion propose une offre de formation étoffée avec une capacité en droit, deux licences (dont un parcours en partenariat avec le Vanuatu qui se déroule à Port Vila), deux masters ainsi qu'une préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA). Depuis la rentrée universitaire 2018, le début du cursus Economie et gestion peut être suivie à Nouméa mais aussi sur Koné (Campus de Baco).

Ces formations universitaires permettent soit une poursuite d'études (en Nouvelle-Calédonie en métropole ou à l'étranger), soit une intégration facilitée dans la vie professionnelle grâce, notamment à une partie des enseignements contextualisés au territoire. En effet, la Nouvelle-Calédonie s'est vue transférer de nombreuses compétences de l'Etat au fil des années, compétences qu'elle exerce à présent pleinement, par l'intermédiaire de ses institutions. Les futurs cadres formés aux spécificités locales pourront se prévaloir d'une connaissance accrue du contexte et des règles calédoniennes et donc d'une employabilité plus immédiate.

Dans le contexte juridique et économique calédonien si singulier, notre ambition est de vous préparer à assumer, des responsabilités au niveau administratif, politique ou institutionnel ou au sein des entreprises locales, régionales ou internationales qui forment le tissu économique dynamique de la Nouvelle-Calédonie.

Directrice :

Laïsa RO'I

Directeur adjoint :

Katia BRETES

Responsable pédagogique :

Carole DUPOUEY-DEHAN

carole.dupouey@unc.nc

Bureau de scolarité :

sp-deg@unc.nc / Tel : 290.300 ou 290.305

Site internet du département : <https://unc.nc/formation/droit-economie-et-gestion/>

INFORMATIONS PRATIQUES

QUATRE REFLEXES A ACQUERIR

1. Horaires d'ouverture aux étudiants du bureau de la scolarité :

Lundi : 13h00 - 17h00

Mardi : 13h00 - 17h00

Mercredi : fermé

Jeudi : 7h30 - 13h00

Vendredi : 7h30 - 13h00

Aucun accueil étudiant aura lieu en dehors de ces horaires d'ouverture.

2. Tableaux d'affichage

Consultez régulièrement les panneaux d'affichage.

Vous y trouverez des informations relatives :

- aux dates des inscriptions pédagogiques (IP) ;
- à la répartition des étudiants par groupe de TD/TP ;
- aux modalités de contrôle des connaissances ;
- diverses informations.

3. Site internet de l'université : <http://unc.nc/>

4. Messagerie électronique de l'UNC

Pensez aussi à activer et à consulter régulièrement votre messagerie électronique étudiante qui vous donne accès à des informations importantes.

PRESENTATION DE LA DIRECTION DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE (DEVE)

Cette direction regroupe l'ensemble des services dédiés aux étudiants.

Elle apporte son soutien à la politique de l'université en faveur de l'étudiant, son appui administratif et technique au pilotage et à la mise en œuvre des missions de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle.

Le bureau de la vie étudiante : deve_bve@unc.nc / 290.290

Espace Uni-Handicap

L'espace Uni-handicap accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent, afin de faciliter le bon déroulement de leurs études. Il est situé aux services centraux de l'UNC à Nouméa et est ouvert tous les jours de 7h à 11h30 et de 13h30 à 16h sauf le vendredi après-midi. deve_handicap@unc.nc

L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL

L'Université de la Nouvelle-Calédonie met à la disposition de ses étudiants et personnels des moyens informatiques, dont un Environnement Numérique de Travail, ou « ENT ». Cette plateforme permet d'avoir accès en ligne, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques personnalisés.

Connectez-vous sur <https://ent.unc.nc/> en utilisant l'identifiant et le mot de passe de votre compte, reçus au moment de votre inscription. Vous pouvez vous connecter via tout dispositif (ordinateur, tablette, smartphone) et depuis tout point d'accès à Internet. L'ENT est votre point d'entrée de vos services numériques, pour travailler, collaborer et communiquer. Vous y trouverez notamment :

- Vos cours en ligne via l'outil MOODLE, les portails documentaire et scientifique ;
- La possibilité de créer votre portfolio électronique avec l'outil MAHARA, pour valoriser vos connaissances, compétences, expériences etc. ;
- Votre espace de stockage Cloud pour le travail collaboratif, qui vous permet de stocker jusqu'à 5Go de données par utilisateur, et de partager vos documents avec des personnes internes ou externes ;
- Votre emploi du temps ou votre dossier scolarité : informations administratives, gestion des absences, gestion des notes etc. ;
- L'accès à votre messagerie électronique et votre agenda, la possibilité de demander de document lié à votre scolarité, etc. ;
- Les actualités de la vie universitaire et toute information qui vous intéresse : sur les activités culturelles et sportives, les associations étudiantes, sur l'international, la santé, les restaurants, les bourses, les relations avec les anciens étudiants etc. ;
- La possibilité déposer votre CV et de consulter des offres de stages ;
- Et encore bien d'autres services ! Petites annonces, tutoriaux techniques, veille numérique...

L'ENT est régulièrement enrichi de nouveaux contenus et fonctionnalités.

LE DISPOSITIF D'ASSISTANCE INFORMATIQUE

En cas de difficulté technique (perte de mot de passe, panne d'un dispositif ou d'une fonctionnalité,...) ou de besoin d'assistance à l'utilisation des outils mis à votre disposition, vous pouvez contacter la hotline de la direction du Numérique et des Systèmes d'Information au 290.911 ou à l'adresse 911@unc.nc, en décrivant précisément votre problème.

Un ticket d'assistance sera alors créé à votre nom, qui permettra de suivre la résolution de votre demande. Des notifications d'avancement vous seront diffusées par email au fur et à mesure de son traitement.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Au cours du premier semestre, vous aurez à effectuer 2 inscriptions obligatoires :

1. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Toutes les informations figurent sur le site suivant :

<https://unc.nc/formation/inscriptions/admissions/>

2. INSCRIPTION AUX EXAMENS (INSCRIPTION PEDAGOGIQUE) = IP

L'inscription aux examens est obligatoire. Elle se fera après l'inscription administrative, via votre ENT.

Les dates précises seront communiquées sur le site de l'université et annoncées durant les CM. Vous devez absolument vérifier les données en allant sur le site de votre ENT.

Les dates limite d'inscription pédagogique sont impératives. Après ces dates, il sera impossible de modifier le contrat pédagogique.

Attention : ce formulaire a valeur de contrat. Tout changement doit faire l'objet d'une modification auprès du secrétariat, dans les délais indiqués. Cette inscription permet l'accès aux examens.

LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

La Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (BUNC), c'est avant tout une large offre documentaire :

Trois bibliothèques déclinent cette offre, auxquelles il convient d'ajouter un dépôt d'ouvrages en économie et gestion sur le site de l'Antenne du Nord :

- La bibliothèque universitaire de Nouville pour le droit, l'économie et la gestion, les sciences et techniques, les lettres, langues et sciences humaines ;
- La bibliothèque universitaire de l'ESPE pour la formation des enseignants du 1er et 2nd degré ;
- La médiathèque universitaire de Wallis et Futuna pour la littérature de jeunesse, la documentation scolaire, les films et les ouvrages sur l'Océanie.

La BUNC, c'est également une bibliothèque numérique disponible via le portail documentaire <http://portail-documentaire.univ-nc.nc> qui vous permet de consulter des livres et des revues électroniques, des bases de données, des dictionnaires et encyclopédies électroniques. Ces collections numériques sont accessibles depuis l'UNC mais aussi depuis l'extérieur avec les identifiants fournis par l'établissement.

La BUNC à Nouville, c'est aussi une offre de services très étendue :

- Un nouveau catalogue en ligne pour 2019 afin consulter de votre compte lecteur et prolonger vos prêts, suggérer des acquisitions et réserver des documents ;
- 500 places de travail réparties en zone de silence, de chuchotage et de discussion pour le travail en groupe ;
- Une salle Premium de 18 places (accessible sous condition aux étudiants de niveau L3 et supérieur) ;
- Une salle informatique de 40 places ;
- Une salle de formation de 44 places ;
- Une salle audiovisuelle de 24 places ;
- Des espaces collaboratifs ouverts et accessibles librement ;
- Des carrels (2 à 6 places) et des salles de travail en groupes (6 à 12 places) accessibles sur réservation - Nouveauté 2019 : réservation en ligne et par application mobile ;
- Des automates de prêts ;
- Des PC portables (5 ordinateurs) à utiliser dans la BU ;
- L'accès Wifi ;
- Le prêt entre bibliothèque (PEB) ;
- Le prêt de dessertes mobiles empruntables à la ½ journée ou à la semaine, (réservées aux usagers de la salle Premium) ;
- Des casiers "intelligents" pour la mise à disposition des demandes de consultation des documents du magasin, des prêts entre bibliothèques etc.

Un service de questions-réponses à distance : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc/contact>

Pour en savoir plus (contacts, horaires d'ouverture, conditions de prêts, etc.), consultez le portail documentaire, entièrement relooké : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc>

La BUNC, c'est encore :

- Des formations adaptées avec des modules intégrés dans les cursus ;
- des ateliers à la demande pour vous permettre de découvrir un outil ou une ressource documentaire ;
- des formations « sur mesure » selon vos besoins ;
- du tutorat documentaire et informatique pour vous aider dans votre travail universitaire pour comprendre un TD, lire un code juridique, prendre des notes par exemple ;
- des animations culturelles tout au long de l'année avec des expositions, des rencontres, des débats, des projections etc. ;
- des échanges avec les étudiants autour de thématiques co-construites avec l'équipe des médiations, sur les usages de nos services, de nos espaces,... Vous avez des idées, un projet, contactez-nous (bu-pole-mediations@unc.nc).

La BUNC est également présente sur Facebook (<https://www.facebook.com/bucaledonie/>) : abonnez-vous à la page pour connaître les dernières infos !

LE CENTRE DE RESSOURCES EN LANGUES (CRL)

Le Centre de Ressources en Langues de Nouville est un espace multimédia dédié à l'apprentissage, au perfectionnement et à la pratique des langues, l'anglais pour les étudiants UNC, le Français Langue Etrangère (FLE) pour les étudiants anglophones accueillis à l'Université.

C'est un Centre agréé pour les certifications et examens de langues.

Anglais

Le Centre de ressources en langues vient en appui aux programmes de mobilité Internationale. Pour bénéficier d'un semestre d'études ou poursuivre des études Australie ou en Nouvelle- Zélande, l'obtention du IELTS (International English Language Testing System) est obligatoire. En partenariat avec ELA (English Language Academy) – University of Auckland, le CRL prépare et organise 4 sessions par an.

Le CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) s'adresse à tous les étudiants inscrits en formation initiale mais en particulier aux étudiants inscrits en Master Enseignement.

Français Langue Etrangère

Le Centre de Ressources en langues est agréé pour organiser des sessions d'examens en vue de l'obtention du TCF (Test de Connaissance de Français). Cette certification s'adresse aux étudiants non francophones inscrits à l'UNC qui souhaitent connaître leur niveau de français et/ou s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur français.

Les étudiants non francophones peuvent également passer le DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française), DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française).

Auto-formation accompagnée :

En plus des cours de langues qui font partie intégrante du parcours LMD, le Centre de ressources en langues propose un accès en auto-formation accompagnée pour les étudiants qui souhaitent améliorer leur niveau de langues. Le dispositif mis en place à cet effet permet d'acquérir plus d'autonomie dans l'apprentissage des langues et travailler à son rythme avec l'appui d'un tuteur.

Heures de tutorat proposées en anglais, en FLE, à partir de ressources diversifiées : exercices en ligne, clip, émissions radio, TV, journaux, films, etc.

Ateliers spécifiques :

- Préparations aux certifications en anglais : IELTS, CLES ;
- Préparations aux certifications en français : TCF, DELF/DALF, certification Voltaire ;
- Ateliers de conversation en anglais et en FLE ;
- Stages intensifs ou formations spécifiques organisés à la demande des responsables de département.

Pour toute information :

Centre de ressources en langues : Bat LLSH, 1er étage, L13- L14. Contact : crl@univ-nc.nc

Tel : (+ 687) 29 04 50

SIGLES ET ABBREVIATIONS

Amphi : Amphithéâtre (Amphi 400, Amphi 250, Amphi Guy Agniel)

AVRD : Aide vers la réussite (enseignements disciplinaires)

AVRND : Aide vers la réussite (enseignements non disciplinaires)

BU : Bibliothèque universitaire

BVE : Bureau de la vie étudiante (DEVE)

CC : Contrôle continu

CM : Cours magistraux

DEG : Droit, Economie & Gestion

DEVE : Direction des études et de la vie étudiante

EC : Eléments constitutifs

ECTS : Les crédits European Credits Transfer System attestent la validation d'une UE. Ils permettent notamment de faire valoir des équivalences entre différentes formations reconnues en Europe et interviennent dans le programme d'échanges universitaires Erasmus.

ENT : Environnement numérique de travail : <https://ent.unc.nc/>

PECT : Pédagogie en Environnement Collaboratif et Technologique

RU : Restaurant universitaire

SP : Secrétariat pédagogique

TD : Travaux dirigés

TREC : Trajectoire réussite pour les étudiants en Calédonie : <https://unc.nc/formation/nouvelle-offre-de-licences-trec/>

UE : Unité d'enseignement

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le Master mention Droit 2^{ème} année vise à donner une formation juridique approfondie adaptée au contexte calédonien. Parce qu'il est ancré dans le droit et la vie économique de la Nouvelle-Calédonie, les enseignements dispensés transcendent la distinction traditionnelle entre droit public et droit privé, même si les étudiants se tournent vers l'une ou l'autre de ces spécialités.

Le Master mention Droit 2^{ème} année répond aux besoins tant des étudiants voulant s'insérer professionnellement immédiatement après l'obtention de leur diplôme par l'organisation d'un stage d'une durée de 4 mois, que de ceux souhaitant s'orienter vers un parcours professionnel davantage axé sur la recherche juridique.

La formation est accessible à des publics de formation continue et initiale.

Niveau d'entrée : Bac+4 ; Niveau de sortie : Bac +5

Enseignements dispensés en français, sauf exception pour certains EC.

PUBLIC CONCERNE

La formation de Master mention Droit 2^{ème} année s'adresse aux étudiants titulaires d'une Licence mention Droit et ayant validé une première année de Master mention Droit, qui souhaitent approfondir leurs connaissances juridiques générales et maîtriser le contexte juridique et institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le Master mention Droit 2^{ème} année est organisé en 2 semestres.

En formation initiale comme en formation continue, il est organisé en deux parcours : parcours « droit public » et parcours « droit privé ». Chaque parcours est composé d'UE dont la liste et la composition sont obligatoires. Certaines UE sont communes aux deux parcours, d'autres sont propres à chacun d'entre eux. Les étudiants choisissent l'un de ces parcours.

Le semestre impair est consacré à l'enseignement tandis que le semestre pair est dédié à la rédaction d'un mémoire de recherche ou à la réalisation d'un stage en milieu professionnel d'une durée de 4 mois minimum. Autrement dit, l'étudiant doit faire le choix de la voie recherche ou de la voie professionnelle.

L'assiduité de l'étudiant est indispensable à la qualité de la formation. Son implication et le suivi des cours est fondamental dans le cadre d'une formation de deuxième cycle. C'est pourquoi aucune demande de dispense d'assiduité ne sera admise, sauf pour les étudiants inscrits en formation continue. La présence aux enseignements ainsi qu'à toutes les épreuves

de contrôle terminal ou continu, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire et pourra être contrôlée par les enseignants.

Lorsque l'étudiant exerce une activité professionnelle parallèlement au suivi de la formation de Master, il lui est conseillé de s'inscrire en formation continue. Dans ce cas, une dispense d'assiduité peut être demandée, même si la présence en cours doit être privilégiée autant que possible.

A défaut de s'inscrire en formation continue, aucun régime de faveur concernant les absences en CM, TD ou épreuve de contrôle terminal ou continu pour motif professionnel ne sera admis.

En application de l'article D. 611-2 du Code de l'Education, des crédits ECTS (European Credits Transfert System ou système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE et aux EC et sont répartis par points entiers. Le master sanctionne, au cours des deux années, un niveau validé par l'obtention de 120 crédits ECTS à raison de 30 ECTS par semestre, soit 60 crédits ECTS pour le master mention droit 2^{ème} année (ajoutés aux 180 ECTS de la licence, l'étudiant diplômé d'un master totalise ainsi 300 crédits).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Compétences visées

Le titulaire du Master 2 mention Droit aura une maîtrise approfondie du droit tant privé que public, avec une spécialisation plus poussée dans l'une ou l'autre de ces branches. Il pourra exercer une activité de services en mobilisant les nombreuses compétences acquises : compétences techniques approfondies dans le domaine juridique, judiciaire, administratif... et aura la possibilité de se présenter à la quasi-totalité des concours de la fonction publique (concours administratifs et/ou judiciaires notamment).

Métiers visés

Juriste, avocat, magistrat, notaire, huissier, greffier, juriste d'entreprise, enseignant-chercheur, administrateur judiciaire, mandataire judiciaire, directeur juridique, direction et services des ressources humaines, conseiller en patrimoine, directeur général...

PRESENTATION DE LA MAQUETTE DE FORMATION

PARCOURS DROIT PRIVE

Semestre 3

Droit Privé	ECTS	coef	CM	TD
Enseignements de droit public et privé des affaires	12	1		
Droit du développement sur terres coutumières	3	1	18	
Droit fiscal approfondi	3	1	18	
Droit pénal des affaires	3	1	18	
Coopération économique dans la zone Asie - Pacifique	3	1	18	
Enseignements de spécialité	10	1		
Droit approfondi des affaires	8	4	16	
Contentieux privés approfondis			16	
Droit de la consommation			12	
Droit civil approfondi			12	
Négociation professionnelle	2	1	12	
Enseignements complémentaires	8	1		
Pluralisme juridique : droit des conflits internes de normes	2	1	12	
Droit immobilier et de la construction	4	1	10	
Prévention et règlement des conflits			12	
Légistique			10	
Droit comparé dans la zone Pacifique (Cours en anglais)			12	
Anglais juridique	1	1		20
Préparation aux concours / ateliers de plaidoiries et communication	1	1		20
Clinique du droit et de la médiation				10
Conférences obligatoires - notamment veille juridique (peuvent avoir lieu toute l'année)			10	
Méthodologie de la recherche ou du rapport de stage				2

Semestre 4

UE Fondamentale	30	1		
Stage avec rapport	29	2		
OU				
Mémoire de recherche				
Clinique juridique et de la médiation	1	1		10

PARCOURS DROIT PUBLIC

Semestre 3

Droit Public	ECTS	coef	CM	TD
Enseignements de droit public et privé des affaires	12	1		
Droit du développement sur terres coutumières	3	1	18	
Droit fiscal approfondi	3	1	18	
Droit pénal des affaires	3	1	18	
Coopération économique dans la zone Asie - Pacifique	3	1	18	
Enseignements de spécialité	10	1		
Droit constitutionnel : prospective Nouvelle-Calédonie	8	4	16	
Contentieux publics approfondis			16	
Droit de la mer et des activités maritimes			12	
Droit minier			12	
Stratégies de l'action publique / politiques publiques	2	1	12	
Enseignements complémentaires	8	1		
Pluralisme juridique : droit des conflits internes de normes	2	2	12	
Droit immobilier et de la construction	4	2	10	
Prévention et règlement des conflits			12	
Légistique			10	
Droit comparé dans la zone Pacifique (Cours en anglais)			12	
Anglais juridique	1	1		20
Préparation aux concours / ateliers de plaidoiries et communication	1	1		20
Clinique du droit et de la médiation				10
Conférences obligatoires - notamment veille juridique (peuvent avoir lieu toute l'année)			10	
Méthodologie de la recherche ou du rapport de stage				2

Semestre 4

UE Fondamentale	30	1		
Stage avec rapport	29	2		
OU				
Mémoire de recherche				
Clinique juridique et de la médiation	1	1		10

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

INTITULE DU COURS	<u>Droit du développement sur terres coutumières</u>
CODE EC	01_0360
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Pierre CHATELAIN et autres professionnels
Fonctions - Employeur	P. Chatelain, Juriste à l'Adraf ; A.C. Coret, juriste
COORDONNEES	pierre.chatelain@adraf.nc ; cissoumuxu@hotmail.fr

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
Donner les clés de compréhension du développement économique sur les terres coutumières en Nouvelle-Calédonie. Seront ainsi notamment abordées les thèmes suivants : la conception coutumière et le régime juridique du foncier, les revendications foncières, l'ADRAF, les GDPL...
BIBLIOGRAPHIE :

INTITULE DU COURS	<u>Droit fiscal approfondi</u>
CODE EC	02_0250
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Alexandra DURAND, Pierre BOUQUILLON
Fonctions - Employeur	Alexandra Durand et Pierre Bouquillon, juristes DGF
COORDONNEES	

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
Après une introduction à la fiscalité et un cours de droit fiscal général permettant de faire acquérir aux étudiants de licence une culture fiscale et financière, ce cours de droit fiscal approfondi vise à mettre en exergue les spécificités de la fiscalité de la Nouvelle-Calédonie, autonome fiscalement depuis plus d'un siècle. Ainsi, outre un panorama général du système fiscal local, ce cours développe plus particulièrement des aspects particuliers du droit fiscal néo-calédonien tels la convention fiscale franco-calédonienne, la défiscalisation ou encore le droit fiscal applicable au secteur minier.
BIBLIOGRAPHIE :
- M. Tirard (dir.), <i>La Nouvelle-Calédonie face à la crise des finances publiques</i> (actes du colloque éponyme), Presses Universitaires de la Nouvelle-Calédonie (PUNC), 2019 (245 p.) - J. Bénétou, <i>Réformes des finances publiques et de la fiscalité</i> , Regards croisés Etat-Nouvelle-Calédonie Editeur : Presses Universitaires d'Aix-Marseille - P.U.A.M., Collection : Droit d'Outre-Mer, 2015 - Cour des comptes, <i>L'autonomie fiscale en outre-mer</i> , Rapport public thématique, novembre 2013, p. 16

- M. Chauchat, *Les institutions en Nouvelle-Calédonie*, Centre de documentation pédagogique de Nouvelle-Calédonie, 2011, p.
 - G. LAGADEC, C. RIS, 2010, Les grands enjeux économiques de la réforme fiscale en Nouvelle-Calédonie Cahiers du Larje, n°2010-4

INTITULE DU COURS	<u>Droit pénal des affaires</u>
CODE EC	01_0361
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Sabrina Lavric
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	Sabrina.lavric@unc.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :

Le droit pénal des affaires est la branche du droit pénal spécial qui regroupe toutes les infractions susceptibles d'être commises dans la vie des affaires au sens large. Il est proposé d'en étudier les « figures-clés » (escroquerie, abus de confiance, abus de biens sociaux) pour en comprendre les particularités, et de réfléchir, en particulier, aux différentes formes d'atteintes au devoir de probité pénalement sanctionnées (favoritisme, corruption, prise illégale d'intérêt).

BIBLIOGRAPHIE :

- M. Véron, G. Beaussonie, *Droit pénal des affaires*, Cours Dalloz, 12^e éd., 2020
- A. Lepage, P. Maistre du Chambon, R. Salomon, *Droit pénal des affaires*, LexisNexis, 6^e éd., 2020

INTITULE DU COURS	<u>Coopération économique dans la zone Asie-Pacifique</u>
CODE EC	02_0251
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Sybille POAOUTETA
Fonctions - Employeur	Conseillère Communication & Dialogue Social Koniambo nickel
COORDONNEES	sybillepoaouteta@yahoo.fr

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :

Donner les clés de compréhension des modèles et des stratégies économiques dans la zone Asie Pacifique.
 Aborder l'Asie-Pacifique de manière factuelle en identifiant les régimes politiques en place, les modèles économiques officiels et réels mis en place pour chacun, les domaines d'activités économiques clés de ces Etats.
 Détailler les modèles économiques sur le plan académique, et des notions clés en matière de gestion des Etats.
 Aborder ensuite les dynamiques qui existent entre les Etats de la zone dite Asie du Sud-Est et le Pacifique au sens « Océanie » avec un focus sur les territoires français VS les Etats et territoires non français.

Aborder le rôle particulier de la Chine, le Japon et l'Inde dans les dynamiques économiques de l'Asie-Pacifique.
 Envisager les opportunités, les leçons, les initiatives reproductibles/applicables pour le territoire de la NC.
 Parvenir à porter un œil objectif sur la Calédonie comme acteur économique à l'échelle régionale, et son « rôle » au niveau national et international

BIBLIOGRAPHIE :

- Dario BATTISTELLA, Théories des relations internationales
- Dominique BARJOT, L'ascension économique de l'Asie : quels facteurs ? Quels modèles ?, Dans Entreprises et histoire 2018/1 (n° 90), pages 6 à 24
- David BESANKO, David DRANOVE, Scott SCHAEFER, Mark SHANLEY "Principes économiques de stratégie"

INTITULE DU COURS	Droit constitutionnel : prospective NC
CODE EC	02_0256
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Mathias CHAUCHAT
Fonctions - Employeur	Professeur Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	mathias.chauchat@unc.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :

Les leçons traitent de la « sortie » de l'Accord de Nouméa : la situation créée après les trois consultations, les points de vue sur le jour d'après, les réformes constitutionnelles potentielles.

BIBLIOGRAPHIE :

Mathias Chauchat Les institutions en Nouvelle-Calédonie, CDPNC 2011, Calédolivres, 2600 FCFP.
 Mathias & Louise Chauchat Le sens du Oui, *ebook* kobo by FNAC, 2020
<https://www.kobo.com/ww/fr/ebook/le-sens-du-oui>

INTITULE DU COURS	Contentieux publics approfondis
CODE EC	02_0255
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Charles FROGER
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit public Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	Charles.froger@unc.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :

Ce cours a vocation à approfondir les notions essentielles des contentieux publics (administratif et constitutionnel), notamment à partir d'étude de cas et de la réalisation d'exposés.

BIBLIOGRAPHIE :

B. Seiller et M. Guyomar, *Contentieux administratif*, Dalloz, coll. Hypercours, 2019, 5eme éd.

D. Rousseau, P.-Y. Gadhoun, J. Bonnet, *Droit du contentieux constitutionnel*, Lextenso, 2016, 11eme ed.

INTITULE DU COURS	<u>Droit de la mer et des activités maritime</u>
CODE EC	02_0254
NOM DE L'ENSEIGNANTS	
Fonctions – Employeur	
COORDONNEES	

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :

Cet enseignement se situe dans le prolongement des connaissances générales acquises en master 1 relatives à l'ensemble des documents en droit international public applicables aux espaces maritimes et à leur exploitation. Le droit de la mer et des activités maritimes sera ici abordé sous l'angle de la navigation et des activités commerciales : la pêche, le transport (minéraliers, porte-conteneurs, navires de croisière), etc...

BIBLIOGRAPHIE :

INTITULE DU COURS	<u>Droit minier</u>
CODE EC	02_0253
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Jeanne ADRIAN
Fonctions – Employeur	Jeanne Adrian, Enseignant-chercheur Droit public Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	jeanne.adrian@unc.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :

Ce cours vise à faire découvrir aux étudiants les bases du droit minier nécessaires à la compréhension du fonctionnement de ce secteur fondamental de l'économie calédonienne. Sont ainsi abordés : la répartition des compétences minières, la délivrance des titres miniers (permis de recherche, concessions minières), les autorisations d'occupation du sol, les autorisations nécessaires à l'exploitation minière, les règles applicables aux exportations de minerai ou de produits métallurgiques..., autant de notions étudiées au travers des dispositions du code minier de la NC ainsi que du schéma de mise en valeur des richesses minières, fondement de la réglementation minière applicable en NC.

BIBLIOGRAPHIE :

- Y. Bencivengo (sous la direction de), *La mine en Nouvelle-Calédonie*, ouvrage collectif, Éditions île de Lumière, collection « 101 mots pour comprendre... », 1999, 268 p.

- P.-Y. Le Meur et T. Menesson, « Le cadre légal minier en Nouvelle-Calédonie », document de travail n°03/11 Programme « Gouvernance minière », 2011, p.4
 - L'impact du nickel en Nouvelle-Calédonie- Deux emplois privés sur 10 liés au secteur du nickel en 2012, Etude CEROM, juin 2015.

INTITULE DU COURS	<u>Stratégies des actions publiques</u>
CODE EC	02_0252
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Séverine BLAISE
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit public Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	Séverine.blaise@unc.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
<p>Dans le cadre de l'analyse des politiques publiques, l'objectif de ce cours est de présenter les grands principes et méthodes d'élaboration et d'évaluation des stratégies de l'action publique.</p> <p>Contenu :</p> <p>Introduction</p> <p>Partie I. Analyse des stratégies de l'action publique</p> <p>I. De la théorie de l'Etat à l'analyse des politiques publiques II. Les spécificités des politiques et actions publiques III. Comprendre l'action publique aujourd'hui IV. Le cadre d'élaboration des PP en NC : LOLF, RGPP et MAP</p> <p>Partie II. L'évaluation des politiques publiques, une pratique stratégique</p> <p>I. Définition et spécificité de l'évaluation II. Les méthodes de l'évaluation des PP III. Le cas de la NC : une pratique en construction</p> <p>Conclusion</p>
BIBLIOGRAPHIE :
<p>- MÜLLER P. (2018), <i>Les politiques publiques</i>, Presses Universitaires de France.</p> <p>- PERRET B. (2014), <i>L'évaluation des politiques publiques</i>, 3e édition, coll. Repères, éd. La Découverte, Paris.</p> <p>Pour aller plus loin :</p> <p>- MAURY S. (2018), <i>Les politiques publiques - Edition 2018-2019</i> - Collection : Formation Administration Concours, La Documentation Française.</p> <p>- ROCHET C. (2010), <i>Politiques publiques, de la stratégie aux résultats</i>, Collection : Méthodes & Recherches, De Boeck Université.</p> <p>- ALBARELLO L., AUBIN D, FALLON C, VAN HAEPEREN B. (2016), <i>Penser l'évaluation des politiques publiques</i>, De Boeck supérieur.</p> <p>- CONSEIL NATIONAL DE L'EVALUATION (2003), <i>Une évaluation à l'épreuve de son utilité sociale, Rapport d'activité 2000-2002</i>, C.N.E., Paris, 341 p.</p> <p>- CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'EVALUATION (1998), <i>L'évaluation en développement</i>, Rapport annuel, éd. La Documentation Française, Paris.</p> <p>- VIVERET P. (1989), <i>L'évaluation des politiques et des actions publiques</i>, p.25, Rapport au Premier Ministre, éd. La Documentation Française, Paris.</p>

INTITULE DU COURS	<u>Droit des affaires approfondi</u>
CODE EC	01_0363
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Elise DARAGON
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	Elise.daragon@unc.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
<p>L'objectif du cours de droit des affaires approfondi est de faire prendre conscience aux étudiants de l'importance du choix de la structure juridique pour exercer une activité économique au regard de la notion de risque.</p> <p>Les étudiants réfléchiront aux risques encourus par l'entreprise individuelle, la société et les groupements de droit particulier local lors de l'exercice de leur activité commerciale ainsi qu'aux évolutions juridiques possibles et/ou souhaitables pour fluidifier les échanges économiques.</p>
BIBLIOGRAPHIE :
<p>Ouvrages généraux de droit commercial et des affaires disponibles à la bibliothèque universitaire.</p> <p>Bases de données des éditeurs juridiques disponibles à partir du site de la bibliothèque universitaire.</p>

INTITULE DU COURS	<u>Contentieux privés approfondis</u>
CODE EC	01_0364
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Sabrina LAVRIC
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	sabrina.lavric@unc.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
<p>Deux contentieux privés précis seront étudiés : celui de la presse (contentieux civil et pénal) et celui de la privation de liberté en cas de conditions indignes de détention (contentieux devant le JLD ou le JAP), à la lumière des évolutions législatives et jurisprudentielles les plus récentes, et à l'aune de la jurisprudence rendue par la Cour européenne des droits de l'Homme dans ces deux matières.</p>
BIBLIOGRAPHIE :
<ul style="list-style-type: none"> - P. Guerder, Rép. pén. Dalloz, v^o Presse [procédure] - S. Détraz, Rép. pén. Dalloz, v^o Diffamation - C. Bigot, <i>Pratique du droit de la presse</i>, 3^e éd., Dalloz, 2020 - E. Raschel, <i>La procédure pénale en droit de la presse</i>, Gazette du palais, Guide pratique 2019

INTITULE DU COURS	<u>Droit de la consommation</u>
CODE EC	01_0365
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Carole Dupouey-Dehan
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	Carole.dupouey@unc.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
<p>L'objectif du cours de droit de la consommation est de permettre aux étudiants de s'approprier les lignes directrices du droit local en matière de protection des droits des consommateurs. Au préalable les étudiants seront amenés à identifier les sources de la discipline, dont l'accès n'est pas évident. Des éléments de comparaison avec le droit métropolitain seront mis en lumière à travers l'étude des thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conformité des biens et services - Sécurité du consommateur - Pratiques commerciales interdites et réglementées - Obligation d'information - Clauses abusives - Garanties accordées au consommateur
BIBLIOGRAPHIE :
-

INTITULE DU COURS	<u>Droit civil approfondi</u>
CODE EC	01-0445
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Caroline Bouix
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	caroline.bouix@unc.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
<p>Diverses thématiques relevant du droit civil seront abordées sous l'angle du droit localement applicable en Nouvelle-Calédonie, telles que le statut civil coutumier.</p>
BIBLIOGRAPHIE :

INTITULE DU COURS	<u>Négociation professionnelle</u>
CODE EC	01_0366
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Nadège MEYER
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie

COORDONNEES	Nadege.meyer@unc.nc
-------------	---------------------

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
Ce cours a pour objectif de découvrir les différents aspects de la négociation professionnelle afin d'acquérir des compétences dans ce domaine. Il s'agit dans ce cours d'aborder les aspects tant juridiques que pratiques de la négociation.
BIBLIOGRAPHIE :
H. Cassan & M.-P. De Bailliencourt : « Traité pratique de négociation », éd. Larcier 2019. W. Ury & R. Fisher : « Comment réussir une négociation », éd. Seuil, 2017.

INTITULE DU COURS	Pluralisme juridique : droit des conflits internes de normes
CODE EC	01_0310
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Léa HAVARD et Caroline BOUIX
Fonctions – Employeur	Maîtres de conférences en droits privé et public Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	lea.havard@unc.nc et caroline.bouix@unc.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
Ce cours a dans un premier temps pour objectif de poser les bases théoriques du pluralisme juridique. Il exposera les causes et les manifestations du pluralisme juridique, ainsi que les enjeux qu'il soulève, notamment dans une dimension comparative (Canada, Afrique, Europe). Il s'agira ensuite de voir comment s'articulent les normes coutumières et étatiques dans le cadre de l'Etat français et plus spécifiquement en Nouvelle-Calédonie. Ce cadre théorique posé, ce cours vise dans un second temps à étudier des cas concrets de conflits internes de normes en Nouvelle-Calédonie.
BIBLIOGRAPHIE :
<ul style="list-style-type: none"> - Méthodologie du pluralisme juridique, G. Otis (dir.), éd. Karthala, 2012 - J. Vanderlinden, Les pluralismes juridiques, éd. Bruylant, 2013 - La coutume kanak dans le pluralisme juridique calédonien, E. cornut et P. Deumier (dir.), éd. PUNC, 2018

INTITULE DU COURS	Prévention et règlement des différends
CODE EC	01_0315
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Nadège MEYER et Carole DUPOUEY-DEHAN
Fonctions – Employeur	Maîtres de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	Nadege.meyer@unc.nc et carole.dupouey@unc.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
--

Ce cours a pour objectif d'approfondir les modes de prévention et règlement des différends étudiés en première année de Master, en particulier la médiation. Il a également vocation à donner des compétences aux étudiants dans ces domaines afin de les amener à maîtriser un certain savoir-être dans leurs relations professionnelles à venir.

Ainsi, cet enseignement aborde les aspects tant juridiques de la prévention et du règlement des conflits que les techniques pratiques, notamment de médiation.

BIBLIOGRAPHIE :

L. Cadiet : « Les modes alternatifs de règlement des conflits », éd. Dalloz, coll. Connaissance du droit, 2019.

M. Guillaume-Hofnung : « La médiation », éd. PUF, coll. Que sais-je, 2015.

Guide des modes amiables de résolution des différends, éd. Lexisnexis, 2020-2021.

A. Stimec : « La médiation en entreprise », éd. Dunod, 4^{ème} éd., 2015

INTITULE DU COURS	<u>Légistique</u>
CODE EC	01_0311
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Charles FROGER
Fonctions – Employeur	Maîtres de conférences en droit privé et en droit public Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	charles.froger@unc.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :

La légistique a pour objet de présenter l'ensemble des règles, principes et méthodes qui doivent être observés dans la préparation des textes normatifs (lois, ordonnances, décrets, arrêtés, codes, etc), cherchant à garantir la sécurité juridique. La légistique présente un intérêt particulier en Nouvelle-Calédonie où l'identification de la norme applicable est souvent difficile.

BIBLIOGRAPHIE :

-

INTITULE DU COURS	<u>Droit de l'immobilier et de la construction</u>
CODE EC	01_0362
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Maîtres Burtet et Mougel
Fonctions – Employeur	Notaires
COORDONNEES	burtet@lillazburtet.nc et mougel@lillazburtet.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :

L'objectif du cours, qui se situe en prolongement des enseignements déjà dispensés aux étudiants de licence notamment en droit des obligations et en contrats spéciaux, est de les initier aux règles applicables aux constructeurs et aux contrats conclus en matière immobilière en Nouvelle-Calédonie.

Seront ainsi abordés la vente immobilière classique, la VEFA et les baux de longues durée de nature immobilière (à construction et emphytéotiques).

BIBLIOGRAPHIE :

INTITULE DU COURS	Droit comparé dans la zone pacifique (cours en anglais)
CODE EC	02_0227
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Cameron DIVER
Fonctions – Employeur	Directeur Général adjoint de la Communauté du Pacifique
COORDONNEES	camerondiver@hotmail.com

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :

A travers la méthode socratique et une étude de la jurisprudence, fournir aux étudiants une compréhension globale du contentieux climatique aux niveaux national et international, le lien avec la région océanienne et les enjeux, ainsi que des connaissances relatives aux grandes décisions intervenues en la matière et de contentieux majeurs en cours. Les étudiants devront acquérir la capacité de comprendre, d'analyser et de faire le lien entre des approches similaires/différentes en fonction des pays et/ou du niveau de juridiction.

Six cours de deux heures chacun :

1. Introduction : what is climate litigation? Overview of categories, drivers, trends, major decisions (Urgenda; Juliana, Heathrow planning judgment etc.), causes of action.
2. Climate change litigation before domestic courts: Friends of the Irish Environment v the Government of Ireland (Ireland) ; l’Affaire du siècle (France)
3. Climate change litigation before domestic courts : Smith v Fonterra (New Zealand)
4. Climate change litigation at international level: Kiribati climate change refugee case
5. Climate change litigation at international level: Torres Strait Islanders v Australia
6. Climate change litigation at international level: Vanuatu ICJ Advisory opinion

BIBLIOGRAPHIE :

L’affaire du siècle : brief juridique, argumentaire du mémoire complémentaire,
Smith v Fonterra : jugement de la High Court of New Zealand
UN Human Rights Committee – Kiribati Climate Change Refugee Case (CCPR/C/127/D/2728/2016)
Torres Strait Islanders v Australia – Client Earth brief and additional information: UN Human Rights Committee
Article: See you in court - A rising tide of climate litigation (Prof. Tim Stephens)
Article: Between negotiations and litigation: Vanuatu’s perspective on loss and damage from climate change (Margaretha Wewerinke-Singh & Diana Hinge Salili)
Article: Judging climate change obligations: Can the World Court rise to the occasion? (Gleider Hernandez, Natasa Nedeski, Tom Sparks)

INTITULE DU COURS	<u>Anglais Juridique</u>
CODE EC	11_0360
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Susanna COUCH
Fonctions – Employeur	Directrice - The Noumea School of English
COORDONNEES	susanna.couch@vacataire.unc.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
<p>Le cours a pour objectif de mettre en pratique les connaissances et compétences acquises à travers les années d'études en anglais juridique. Il consistera à préparer et à faire une simulation de procès impliquant une bonne maîtrise des concepts de la Common Law et du vocabulaire spécifique au déroulement du procès.</p> <p>Contenus : Mock Trial : Préparation de l'affaire (comment bien argumenter, donner son avis, faire une plaidoirie, etc en anglais)</p> <p>Les TD utiliseront tout support (textuel, audio et visuel) et seront systématiquement accompagnés d'exercices d'exploitation orale et écrite (lexicale et grammaticale) appropriés.</p>
BIBLIOGRAPHIE :
Supports papiers provenant des mock trials en Australie et les États-Unis

INTITULE DU COURS	<u>Préparation aux concours / Ateliers de plaidoiries et de communication</u>
CODE EC	71_0191
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Léa Havard et Me Laborde
Fonctions – Employeur	L. Havard, Maître de conférences en droit public Université de la Nouvelle-Calédonie Me Laurène Laborde, Avocat au barreau de Nouméa
COORDONNEES	

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
<p>6 heures seront consacrées à la préparation aux concours, précisément à l'épreuve de note de synthèse. Celle-ci constitue en effet l'épreuve centrale commune à la plupart des concours passés par les juristes.</p> <p>Lors des 14 heures restantes, les étudiants seront entraînés à la prise de parole auprès d'un avocat qui proposera un dossier à plaider. L'entraînement à la plaidoirie permet à tous les étudiants, y compris à ceux ne se destinant pas au métier d'avocat, d'acquérir des compétences oratoires indispensables à tout juriste.</p>
BIBLIOGRAPHIE :

INTITULE DU COURS	<u>Clinique du droit et de la médiation</u>
CODE EC	01_0446

NOM DE L'ENSEIGNANTS	Carole Dupouey-Dehan (encadrement) et divers professionnels du droit
Fonctions – Employeur	
COORDONNEES	

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
Inspirées des études de médecine, les Cliniques du Droit répondent avant tout à un besoin de faire évoluer l'enseignement du Droit vers une pédagogie alternative. Elle permet aux étudiants de faire du droit autrement qu'en amphithéâtre et salles de classe, en dehors des heures de cours, à partir de situations réelles de façon à ce qu'ils acquièrent une expérience pratique. La Clinique du Droit a ainsi vocation à associer étudiants et praticiens pour que les premiers, encadrés par les seconds, étudient et analysent des problèmes juridiques soumis par des particuliers, des associations, voire des entreprises.
BIBLIOGRAPHIE :

INTITULE DU COURS	<u>Conférences obligatoires</u>
CODE EC	99_0079
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Divers
Fonctions – Employeur	
COORDONNEES	

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
Au cours du semestre les étudiants sont invités à assister aux conférences qui pourraient leur être présentées par des professionnels ou des universitaires, soit spécialement soit dans le cadre d'une programmation ouverte au public à l'université, et qui auraient un intérêt dans le cadre d'une formation juridique.
BIBLIOGRAPHIE :

INTITULE DU COURS	<u>Méthodologie de la recherche ou du rapport de stage</u>
CODE EC	71_0167
NOM DE L'ENSEIGNANTS	Caroline Bouix
Fonctions – Employeur	Maître de conférences en droit privé Université de la Nouvelle-Calédonie
COORDONNEES	Caroline.bouix@unc.nc

OBJECTIFS ET CONTENU DU COURS :
Ce module a vocation à préparer les étudiants à la rédaction du mémoire de recherche ou du rapport de stage qui fera l'objet d'une soutenance en semestre 4 du M2. Les attendus de l'exercice seront présentés.

BIBLIOGRAPHIE :

REGLEMENT DES ETUDES

Le Master mention Droit 2^{ème} année délivré par l'Université de la Nouvelle-Calédonie est un diplôme national conférant le grade de master.

Le présent document s'inscrit dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Code de l'éducation, articles L. 612-3 rendu applicable en Nouvelle-Calédonie et adapté par l'art. L. 684.2, D. 612-1-1 à D. 612-1-30, D. 613-1, D. 613-2, D. 613-3, D. 613-4, D. 613-5, D. 684-2 relatifs aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 (JO n°180 du 7 août 2018) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Après proposition du conseil de département et validation par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, ce règlement est porté à la connaissance du public par voie d'affichage et est accessible sur le site Web de l'établissement.

Ce règlement s'applique aux étudiants inscrits dans le Master mention Droit 2^{ème} année.

ADMISSION EN MASTER MENTION DROIT 2^{EME} ANNEE

Conformément à l'art. L. 612-6-1 du Code de l'Éducation, l'accès en deuxième année d'une formation du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master est de droit pour les étudiants qui ont validé la première année de cette formation.

Ainsi, les étudiants ayant validé la première année du Master mention Droit à l'UNC sont admis en deuxième année de plein droit. Les étudiants ayant validé la première année de tout autre Master sont admis sur décision du Président de l'UNC après proposition de la commission pédagogique du Master.

L'Université de la Nouvelle-Calédonie fixe des capacités d'accueil maximales pour l'accès à la deuxième année du deuxième cycle.

Le niveau de langue française requis pour l'inscription des étudiants étrangers est : B2.

ASSIDUITE

La présence aux enseignements et aux évaluations quelle qu'en soit la forme est obligatoire.

Toute absence doit être signalée le jour même et justifiée dans un délai de 72h par la remise d'un certificat ou autre justificatif au secrétariat pédagogique du département DEG. Il appartient au responsable de formation d'apprécier la validité de la justification fournie pour les absences aux enseignements.

Au-delà d'une absence injustifiée par enseignement donnant lieu à un contrôle continu, le candidat obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cet enseignement. Une absence justifiée à une épreuve de contrôle continu est laissée à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

Toute absence à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0.

La demande de dispense d'assiduité, document téléchargeable à partir du site web, doit être adressée par l'étudiant au président de l'UNC au plus tard trois semaines après la rentrée de chaque semestre. Cette demande, accompagnée de tous les justificatifs nécessaires à la prise de décision, est transmise au responsable de la formation pour avis avant décision du président.

Les étudiants dispensés d'assiduité ne sont pas dispensés des épreuves, terminales ou en contrôle continu. Ils participent à l'ensemble des épreuves des EC, conformément aux MCC (modalités de contrôle des connaissances).

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (MCC)

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances en 2^{ème} année de Master mention Droit sont évaluées par un examen terminal écrit et/ou oral, ainsi que par un contrôle continu s'agissant des enseignements sous forme de travaux dirigés (Cf. tableau *infra*).

Les étudiants seront prévenus dans un délai raisonnable soit par voie d'affichage, soit par courriel, soit par leur emploi du temps, de la date, de l'heure et de la durée des épreuves.

Les étudiants dispensés d'assiduité ne sont pas dispensés des épreuves. Ils participent à l'ensemble des épreuves des EC, conformément aux MCC.

Toute absence à l'examen terminal est sanctionnée par la note 0. L'étudiant doit tout de même fournir un justificatif. Le justificatif d'absence à une épreuve terminale doit parvenir au secrétariat pédagogique du département DEG dans les 10 jours calendaires qui suivent la fin de la session d'examen.

S'agissant du semestre 3, une session de rattrapage est le cas échéant organisée pour :

- l'étudiant n'ayant pas validé le semestre 3 : il pourra dans ce cas repasser seulement les épreuves de contrôle terminal où il a été en échec.
- l'étudiant qui, du fait d'un motif impérieux et légitime, dûment justifié, n'a pu se présenter à une ou plusieurs épreuves de la session de contrôle terminal du semestre 3 : il pourra seulement passer les épreuves où il a été absent.

L'étudiant concerné devra être autorisé par le jury de la formation à composer à la session de rattrapage, à condition d'avoir déposé une demande au plus tard 10 jours après les épreuves de la session de contrôle terminal.

Un EC est acquis :

- dès lors que l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 au contrôle terminal ou continu. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire ;
- par compensation au sein d'une UE acquise, quel que soit le mode d'acquisition de l'UE. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation de l'EC emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Une UE est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés le cas échéant de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire ;
- par compensation au sein d'un semestre acquis quel que soit le mode d'acquisition du semestre. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation de l'UE emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Un semestre est acquis dès lors que la moyenne des UE qui le composent, affectées le cas échéant de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. La validation du semestre emporte acquisition des crédits correspondants.

En application de l'article D. 611-2 du Code de l'Education, des crédits ECTS (European Credits Transfert System ou système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE et aux EC et sont répartis par points entiers. Le master sanctionne, au cours des deux années, un niveau validé par l'obtention de 120 crédits ECTS à raison de 30 par semestre, soit 60 crédits ECTS pour le Master mention Droit 2^{ème} année (ajoutés aux 180 ECTS de la licence, l'étudiant diplômé d'un master totalise ainsi 300 crédits).

MEMOIRE DE RECHERCHE OU STAGE

Dans la voie recherche, les étudiants devront obligatoirement rédiger, sous la direction d'un enseignant référent, un mémoire de recherche qu'ils devront soutenir devant un jury et dont

la note sera prise en compte pour l'admission au diplôme. Le jury est composé d'au moins deux enseignants-chercheurs du DEG.

Dans la voie professionnelle, les étudiants accomplissent un stage obligatoire en milieu professionnel. L'étudiant a la charge de trouver son organisme d'accueil et à défaut, il a l'obligation de rédiger un mémoire sous la direction d'un enseignant référent. Le stage est d'une durée minimale de quatre mois (une durée supérieure, jusqu'à 6 mois, est conseillée). Tout stage fait l'objet d'un encadrement et d'un suivi par un enseignant référent. Il donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage que l'étudiant devra soutenir devant un jury et dont la note obtenue est prise en compte pour l'admission au diplôme. Le jury est composé d'au moins deux enseignants du DEG, dont le référent. Le tuteur professionnel est invité à faire partie du jury, dans la limite de sa disponibilité.

Une convention de stage est conclue par l'étudiant, la structure d'accueil et le tuteur professionnel ainsi que le référent universitaire. Elle est dûment signée par le président de l'UNC ou son délégataire. Le stage ne doit pas commencer avant la signature de la convention par toutes les parties. Il revient à l'étudiant la charge de faire signer la convention de stage aux parties selon les modalités indiquées.

L'étudiant en formation continue peut effectuer une mise en situation professionnelle aux fins de validation du stage chez son employeur, soit parce que celui-ci finance le dispositif dans le cadre de la formation continue soit parce que ladite mise en situation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail idoine.

Quelle que soit la voie choisie, il incombe à l'étudiant de prendre l'attache de l'enseignant référent et/ou tuteur de stage pour s'assurer du bon déroulement pédagogique du mémoire ou du stage.

DELIBERATIONS

Le jury, dont la composition est arrêtée par le Président de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, est composé des enseignants participant à la formation. Il est présidé par un professeur ou un maître de conférences désigné par le Président de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

A l'issue des évaluations, le jury délibère et proclame les résultats. Ces derniers sont affichés à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

PARCOURS DROIT PRIVE

Droit Privé	MCC modifiées : contrôle continu uniquement pour les TD qui donnent lieu à une seule note chacun ; tous les CM sont évalués en contrôle terminal
Enseignements de droit public et privé des affaires	
Droit du développement sur terres coutumières	1 examen terminal par matière
Droit fiscal approfondi	
Droit pénal des affaires	
Coopération économique dans la zone Asie - Pacifique	
Enseignements de spécialité	
Droit approfondi des affaires	Un grand oral terminal portant sur les 4 matières juridiques de spécialité
Contentieux privés approfondis	
Droit de la consommation	
Droit civil approfondi	
Négociation professionnelle	1 examen terminal
Enseignements complémentaires	
Pluralisme juridique : droit des conflits internes de normes	1 examen terminal
Droit immobilier et de la construction	1 examen portant sur 2 des 4 matières (tirage au sort)
Prévention et règlement des conflits	
Légistique	
Droit comparé dans la zone Pacifique (Cours en anglais)	
Anglais juridique	1 note de TD en contrôle continu
Préparation aux concours / ateliers de plaidoiries et communication	1 note de TD en contrôle continu
Clinique du droit et de la médiation	non évalué
Conférences obligatoires - notamment veille juridique (peuvent avoir lieu toute l'année)	non évalué
Méthodologie de la recherche ou du rapport de stage	non évalué

UE Fondamentale	
Stage avec rapport	1 seule note
OU	
Mémoire de recherche	
Clinique juridique et de la médiation	2 CC - On conserve la note du deuxième CC si elle est meilleure que la première ; à défaut, moyenne des deux

PARCOURS DROIT PUBLIC

Droit Public	MCC modifiées : contrôle continu uniquement pour les TD qui donnent lieu à une seule note chacun ; tous les CM sont évalués en contrôle terminal
Enseignements de droit public et privé des affaires	
Droit du développement sur terres coutumières	
Droit fiscal approfondi	
Droit pénal des affaires	
Coopération économique dans la zone Asie - Pacifique	
	1 examen terminal par matière
Enseignements de spécialité	
Droit constitutionnel : prospective Nouvelle-Calédonie	
Contentieux publics approfondis	
Droit de la mer et des activités maritimes	
Droit minier	
Stratégies de l'action publique / politiques publiques	
	Un grand oral terminal portant sur les 4 matières juridiques de spécialité
	1 examen terminal
Enseignements complémentaires	
Pluralisme juridique : droit des conflits internes de normes	
Droit immobilier et de la construction	
Prévention et règlement des conflits	
Légistique	
Droit comparé dans la zone Pacifique (Cours en anglais)	
Anglais juridique	
Préparation aux concours / ateliers de plaidoiries et communication	
Clinique du droit et de la médiation	
Conférences obligatoires - notamment veille juridique (peuvent avoir lieu toute l'année)	
Méthodologie de la recherche ou du rapport de stage	
	1 examen portant sur 2 des 4 matières (tirage au sort)
	1 examen terminal
	1 note de TD en contrôle continu
	1 note de TD en contrôle continu
	non évalué
	non évalué
	non évalué

UE Fondamentale	
Stage avec rapport	
OU	
Mémoire de recherche	
	1 seule note
Clinique juridique et de la médiation	2 CC - On conserve la note du deuxième CC si elle est meilleure que la première ; à défaut, moyenne des deux